

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
2 MAI 2022

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue lundi,  
2 mai 2022, en la salle municipale à 20:00 heures.

1. **GESTION**

1,1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Jennifer Laflamme, maire, déclare la séance ouverte à 20 h par un mot de bienvenue.

1,2 OUVERTURE ET PRÉSENCE

Sont présents :

Madame	Jennifer Laflamme	Maire	
Monsieur	Martin Poisson	Conseiller	Siège N°1
Monsieur	Pierre Lévesque	Conseiller	Siège N°2
Madame	Marie-Ève Rioux	Conseillère	Siège N°3
Madame	Lucette Algerson	Conseillère	Siège N°4
Monsieur	Rock Bérubé	Conseiller	Siège N°5
Madame	Sonia Dussault	Conseillère	Siège N°6

Le tout formant quorum sous la présidence de madame Jennifer Laflamme, maire.

Line Fillion, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

1,3 MOT DE BIENVENUE

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous.

1,4 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

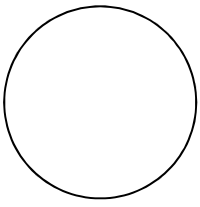
1. **GESTION**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Présences
- 1.3 Mot de bienvenue
- 1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et 11 avril 2022  
Suivi aux procès-verbaux

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

3. **POINT DE SUIVI DES COMITÉS :**

- 3.1 Défi-Relance
  - 3.1.1 Bénédiction des VTT
  - 3.1.2 Demande de subvention
  - 3.1.3 Utilisation des locaux
- 3.2 Fabrique
- 3.3 Patrimoine
- 3.4 Économie sociale
- 3.5 MADA
- 3.6 CCU



- 3.7 Infrastructure
- 3.8 Intermunicipal

**4. ADMINISTRATIF**

- 4.1 Adoption des comptes
- 4.2 Informations de la maire
- 4.3 Mise à niveau de l'ordinateur
- 4.4 Rapport de formation en éthique
- 4.5 Représentant et témoin à l'audience de la CMQ

**5. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Épandage de chlorure de calcium liquide
- 5.2 PPA\_CG
- 5.3 Réparation de la croix

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

- 6.1 Comité incendie

**7. DÉVELOPPEMENT**

- 7.1 Demande de commandite : École le Mistral : galas de fin d'année
- 7.2 On jase-tu?
- 7.3 T.V. de la Mitis

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**9. AFFAIRES DIVERSES :**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

01-02-05-2022

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.  
ADOPTÉE

**1,5 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 11 AVRIL 2022**

02-02-05-2022

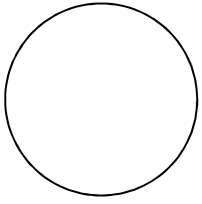
Il est proposé par monsieur Pierre Lévesque et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance régulière du 4 avril et de séance extraordinaire du 11 avril 2022 soient adoptés.  
ADOPTÉE

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Le suivi au procès-verbal est fait par Madame La Maire.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est respectée pour les trois (3) contribuables présents.



### **3. POINT DE SUIVI DES COMITÉS**

3.1 Défi-Relance : Madame Dussault fait le suivi

#### **3.1.1 BÉNÉDICTION DES VTT**

03-02-05-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents :  
D'autoriser le comité Défi-Relance à utiliser le gymnase, les tables et chaises ainsi que les salles de bain lors de la journée bénédiction des VTT le 11 juin 2022 ainsi que le droit de passage sur la rue Laflamme pour se rendre dans le stationnement de l'édifice municipal au 217 rue Beaulieu.

#### **3.1.2 DEMANDE DE SUBVENTION**

04-02-05-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :  
D'accorder une aide financière de 1 000 \$ au comité Défi-Relance de Padoue.

#### **3.1.3 UTILISATION DES LOCAUX**

05-02-05-2022

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents :  
De permettre aux organismes qui ont besoin d'avoir la clé de l'édifice municipal d'en faire la demande au bureau municipal. Les organismes devront donner la durée d'utilisation et une signature sera requise pour prendre possession de cette clé.

3.2 Fabrique : La prochaine rencontre est en juin.

3.3 Patrimoine : Le comité travaille sur une annexe au livre du centenaire.

3.4 Économie sociale : Le comité travaille à la planification 2022-2023.

3.5 MADA : On regarde pour le programme PRIMA.

3.6 CCU : Aucune rencontre.

3.7 Infrastructure : Les chemins fermés l'hiver sont ouverts, mais impraticables pour l'instant.

3.8 Intermunicipal : Une rencontre est prévue pour le 9 mai, un compte-rendu sera fait aux membres du Conseil lors de la séance de juin.

### **4. ADMINISTRATION**

#### **4.1. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES**

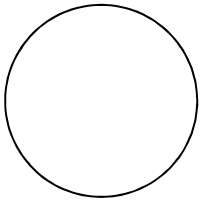
06-02-05-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à la majorité des membres présents que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 38 403,32 \$.

ADOPTÉE.

#### **4.2. INFORMATIONS DE LA MAIRE**

Madame la Maire informe les membres du conseil de la correspondance reçue et des rencontres auxquelles elle a assisté.



07-02-05-2022

#### 4.3 MISE À NIVEAU DE L'ORDINATION DE LA DIRECTION

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents :

D'accepter l'offre de la MRC de La Mitis pour le « Serveur virtuel dans l'hébergement de la MRC » au coût de 300,00 \$ annuellement.  
ADOPTÉE.

#### 4.4 RAPPORT DE FORMATION EN ÉTHIQUE

Le rapport de formation en éthique des élu(e)s est déposé auprès des membres du conseil et sera déposé sur le site internet de la municipalité.

#### 4.5 REPRÉSENTANT ET TÉMOIN LORS DE L'AUDIENCE DE LA CMQ

08-02-05-2022

Il est proposé par madame Sonia Dussault et résolu à la majorité des membres présents :

Que la municipalité désigne madame Jennifer Laflamme pour représenter la municipalité lors de l'audience dans l'affaire CMQ-68581-001 et désigne monsieur Martin Poisson comme témoin de la Municipalité.

### 5. **AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### 5.1 ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

Deux soumissions ont été reçues, soit Les Aménagements Lamontagne à 0,36 \$ le litre et Les Entreprises A&D Landry à 0,39 \$ le litre.

09-02-05-2022

Il est proposé par monsieur Pierre Lévesque et résolu à la majorité des membres présents :

D'accepter la plus basse soumission, soit celle de Les Aménagements Lamontagne pour le chlorure de calcium liquide.

#### 5.2 PPA-CG

10-02-05-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :

D'autoriser Line Fillion, directrice générale, à signer les documents dans le cadre du programme « projets particuliers d'amélioration (PPA) », suite à l'acceptation de monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, pour un montant de 49 543 \$.

#### 5.3 RÉPARATION DE LA CROIX

11-02-05-2022

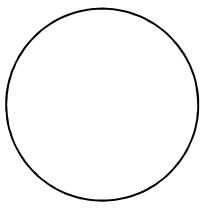
Il est proposé et résolu à l'unanimité :

De faire réparer la croix au coût de 80,00 \$ pour le néon et 300,00 \$ pour les réparations plus les taxes.

### 6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

#### 6.1 COMITÉ INCENDIE

Lors de la dernière rencontre incendie, le directeur mentionnait qu'il était important que tous les résidents remplissent le formulaire d'auto-inspection et le retournent à leur municipalité ou au service incendie de Price.



**7. DÉVELOPPEMENT**

**7.1 DEMANDE DE COMMANDITE : ÉCOLE LE MISTRAL, GALAS DU MÉRITE SCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE**

12-02-05-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :  
De faire un don de 50,00 \$ pour les galas du mérite scolaire de fin d'année.

**7.2 ON JASE-TU ?**

Le 4 juin en après-midi, nous soulignerons la journée « On jase-tu », thématique « De dans ton temps ». Il y aura du café et une collation sur place.

**7.3 TV DE LA MITIS, CARTE DE MEMBRE**

Remis au mois prochain.

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8.1 BALAYAGE DES RUES DU VILLAGE**

Aucun point

**9. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun point

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est respectée pour les trois (3) contribuables présents.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

13-02-05-2022

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à l'unanimité que la séance présente soit levée à 20 h 55.  
ADOPTÉE.

**Approbation des résolutions**

Je, Jennifer Laflamme, maire de la Municipalité de Padoue, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 2 mai 2022, tenue en la salle municipale, à 20 h heures.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chacune des résolutions votées lors de cette séance.

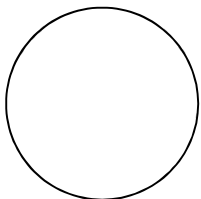
\_\_\_\_\_  
Jennifer Laflamme, maire

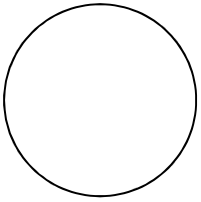
02-05-2022  
Date

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Jennifer Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén et gref. trés.

Procès-verbal signé par Madame la Maire le 5 avril 2022.





**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2022 À 20:45 HEURES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 25 mai 2022, en la salle municipale, à 20:45 heures à laquelle étaient présents : madame Jennifer Laflamme, maire, mesdames Marie-Ève Rioux et Lucette Algerson conseillères ainsi que messieurs Rock Bérubé, Martin Poisson et Pierre Lévesque, conseillers.

Est absente :

Madame Sonia Dussault, conseillère

Le tout formant quorum sous la présidence de madame Jennifer Laflamme, maire.

Madame Line Fillion, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Protocole d'entente pour utilisation de locaux
4. Offre d'emploi : employé de voirie et de déneigement
5. Contrat et travaux estivaux de l'employé municipal
6. Soutien aux activités du milieu
7. PRIMA : dépôt de projet
8. Guide vacances de La Mitis
9. Période de questions
10. Levée de la séance

01-25-05-2022

Il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation soit et est adopté tel que lu.  
ADOPTÉE.

3. PROTOCOLE D'ENTENTE POUR UTILISATION DE LOCAUX

02-25-05-2022

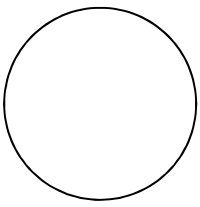
Tous les membres du conseil ont reçu une copie du protocole d'entente déposé par monsieur Gilles Laflamme, président du comité Défi-Relance Padoue.

Après discussion sur l'acceptation du protocole, le vote est demandé par madame Marie-Ève Rioux.

POUR : Accepter le protocole tel que présenté : Madame Marie-Ève Rioux, messieurs Rock Bérubé et Martin Poisson.

CONTRE : Accepter le protocole tel que présenté : Madame Lucette Algerson et monsieur Pierre Lévesque.

Le vote étant majoritairement à trois (3) POUR et deux (2) CONTRE;



Madame Jennifer Laflamme, maire, est autorisée à signer le protocole d'entente avec le comité Défi-Relance de Padoue pour l'utilisation des locaux dans l'édifice municipal.

4. OFFRE D'EMPLOI : EMPLOYÉ DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT

03-25-05-2022

Il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des membres présents :

D'autoriser madame Line Fillion, directrice générale, à publier une offre d'emploi sur le site d'emploi-Québec ainsi que sur la page Facebook du journal L'Avantage et de la municipalité de Padoue.

5. CONTRAT ET TRAVAUX ESTIVAUX DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL

04-25-05-2022

Monsieur Jonathan Boucher va démarrer son entreprise agricole et doit quitter son emploi à temps plein à la municipalité, il doit baisser ses heures afin de pouvoir effectuer des travaux à son entreprise. Il a fait une offre pour un temps partiel pour l'été 2022.

Après discussion et un vote majoritaire pour l'accepter son offre, un ajournement de la séance est demandé par monsieur Martin Poisson.

Au retour de l'ajournement, il est proposé par monsieur Martin Poisson et résolu à la majorité des membres présents :

D'offrir à monsieur Boucher un montant forfaitaire avec certaines conditions qu'il devra respectées pour les 12 prochaines semaines.

6. SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DU MILIEU

Remis au mois de juin

7. PRIMA : DÉPÔT DE PROJET

05-25-05-2022

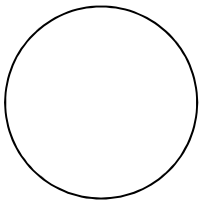
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a fait l'acquisition de l'école de Padoue le 1 juillet 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** qu'il y a des rénovations à effectuer pour faciliter l'accès aux personnes âgées ainsi qu'aux salles de toilettes;

**CONSIDÉRANT QU'**il faut également faire faire un carnet de santé pour savoir les rénovations urgentes à l'école qui est devenu l'édifice municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** divers comités utilisent un local dans cet édifice et que des personnes âgées font partie de ces comités.

**POUR TOUS CES MOTIFS :**



Il est proposé par monsieur Pierre Lévesque et résolu à majorité des membres présents que :

- Le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière;
- La Municipalité a pris connaissance du Guide du Prima et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elles;
- La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;
- La Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement des coûts.

8. GUIDE VACANCES DE LA MITIS

06-25-05-2022

Il est proposé par madame Marie-Ève Rioux et résolu à la majorité des membres présents :

Que la municipalité paie une publicité d'une demie page dans le « *Guide vacances* » de la Mitis au coût de 575.00 \$ plus taxes. Une carte professionnelle de toutes les entreprises de la municipalité ainsi que le nom des organismes apparaîtront dans la publicité.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de contribuable présent.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

07-25-05-2022

Il est résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 21h25. ADOPTÉE.

### **Approbation des résolutions**

Je, Jennifer Laflamme, maire de la Municipalité de Padoue, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 25 mai 2022, tenue à la salle municipale, à 20:45 heures.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance.

\_\_\_\_\_  
Jennifer Laflamme, maire

26-05-2022  
Date

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Jennifer Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et gref. trés.

Procès-verbal signé par Madame la Maire le 26 mai 2022.